
Demande d'affiliation à l'UNSA Éducation

A la question : est-ce que le SNPTES doit demander une affiliation à l'UNSA Éducation ?

Le Congrès national du SNPTES réuni à Lille le 13 octobre 2021 a voté "pour" (94,14 % des mandats exprimés). La validation, par l'UNSA Éducation, de cette demande devrait intervenir le 25 novembre 2021.

Le SNPTES a été créé en 1953 et il s'est affilié immédiatement à la Fédération de l'éducation nationale (FEN). En 2000, cette fédération a pris l'appellation d'UNSA Éducation. En mai 2014, après des mois de débats internes au SNPTES et de discussions entre l'UNSA Éducation, A&I, Sup'Recherche et le SNPTES, la décision a été prise par le Congrès du SNPTES de se désaffilier de l'UNSA Éducation. Le Congrès du SNPTES a malgré tout voté la motion suivante : « Le congrès national extraordinaire du SNPTES réuni à Créteil, le 22 mai 2014, a pris la décision de se désaffilier de la fédération UNSA Éducation. Le congrès du SNPTES tient cependant à rappeler son attachement aux valeurs et aux conceptions du syndicalisme que nous partageons avec l'UNSA. Le Congrès mandate le secrétariat national du SNPTES pour étudier avec l'UNSA les modalités d'une affiliation directe. » Cette motion démontre qu'il n'y avait pas une réelle volonté de quitter totalement l'UNSA, mais juste de prendre un peu nos distances avec une de ses fédérations l'UNSA Éducation. Malheureusement, pour différentes raisons, cette affiliation directe à l'UNSA n'avait pas pu aboutir.

Le SNPTES a donc poursuivi seul son projet de développement notamment dans l'enseignement supérieur et la recherche, avec le succès qu'on lui connaît. En 2014, le SNPTES devient la 2e organisation de l'ESR, derrière la CGT. En 2018, le SNPTES devient 1er en nombre de voix. Il est actuellement le seul syndicat à détenir 4 sièges au CTMESR. En parallèle, il se développe de manière significative à l'éducation nationale.

Le SNPTES a toujours été favorable au rassemblement des syndicats autonomes réformistes au sein d'une même organisation. Bien que non-affilié à l'UNSA, les valeurs de l'UNSA sont inscrites dans l'ADN du SNPTES. Ces dernières années, les relations entre l'UNSA Éducation et le SNPTES se sont apaisées. C'est avec satisfaction que nous avons pu travailler ensemble, sur certains dossiers et définir des positions communes notamment au CNESER, CTMESR, mais également lors des négociations relatives à l'accord du 12 octobre 2020. C'est donc très naturellement que la question d'un retour à l'UNSA Éducation a été envisagée. Ce qui a débouché sur la décision du Congrès national du SNPTES d'adresser une demande d'affiliation à l'UNSA Éducation. Ce qui a pour conséquence une désaffiliation de la FA-ENESR. La validation, par l'UNSA Éducation, de cette demande devrait intervenir le 25 novembre 2021.

C'est une opportunité de faire un pas supplémentaire vers l'union de l'ensemble des syndicats autonomes réformistes au sein d'une même organisation. Mandat que nous avons défendu au sein de la fédération de l'éducation nationale et qui avait débouché à la création de l'UNSA, en 1993. Cette union permettra d'élaborer un projet ambitieux pour répondre aux enjeux d'avenir pour les personnels, la réussite des étudiantes et étudiants, et pour la recherche.

Choisy-le-Roi, le 13 octobre 2021